



Minister for
International Trade

Ministre du
Commerce extérieur

STATEMENT DISCOURS

87/31

Déclaration à la Chambre des
communes de l'honorable Pat Carney,
ministre du Commerce extérieur,
sur la politique canadienne
d'investissement

le 22 mai 1987

OTTAWA

Le 29 mai 1987

Canada

Monsieur le président, le motion que nous discutons aujourd'hui n'a aucun fondement et est tout à fait illogique. Qu'il me soit à nouveau permis, comme j'en ai déjà eu l'occasion à la Chambre, d'exposer la situation telle qu'elle est, sans détour.

Que je sache, les États-Unis n'ont jamais revendiqué une liberté totale et illimitée d'investissement au Canada à la table des négociations. S'ils l'avaient fait, nous aurions refusé. Nous rejeterions toute demande semblable, et notre négociateur le sait. Il faudrait qu'une entente de cette nature soit réciproque, et les États-Unis eux-mêmes n'y sont pas disposés. En fait, les Américains restreignent l'investissement étranger dans certains secteurs clés. Ils le limitent dans des domaines, par exemple, comme l'aviation, la radiodiffusion et les télécommunications.

Le projet de loi sur le commerce, que la Chambre des représentants vient d'adopter, prévoit l'examen de l'investissement étranger en fonction de la "sécurité nationale" et du "commerce essentiel". Cette mesure permettrait au gouvernement américain de bloquer tout investissement qui risque de nuire à ces secteurs. Ce genre de mesure traduit bien la progression du protectionnisme aux États-Unis.

Mes collègues du Cabinet, y compris le premier ministre et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Clark, et moi-même n'avons cessé de répéter à la Chambre et ailleurs que toute entente sur le libre-échange avec les États-Unis protégerait notre souveraineté politique et notre identité culturelle. Il y a à peine deux mois, la Chambre a même adopté à la quasi-unanimité une résolution qui allait tout à fait dans ce sens.

L'exercice de la souveraineté politique consiste notamment à prendre des décisions qui servent au mieux les intérêts économiques du Canada. Contrairement à l'opposition, le gouvernement actuel ne croit pas que l'investissement étranger est mauvais en soi. Nous croyons que l'investissement étranger peut créer des emplois dont nous avons tous besoin au Canada. C'est pourquoi nous avons aboli le Programme énergétique national. C'est pourquoi nous avons remplacé l'Agence d'examen de l'investissement étranger par Investissement Canada et ouvert la porte du Canada aux investissements de toutes provenances. L'an dernier, l'investissement étranger a atteint un niveau record. A l'instar de mes collègues du Cabinet, je passe beaucoup de temps à l'étranger pour inviter des investisseurs éventuels à placer leur argent au Canada et à créer de nouveaux emplois pour les Canadiens.

La meilleure manière de décrire le phénomène économique consiste à dire que 60 p. 100 des transactions enregistrées par Investissement Canada ont été des acquisitions et 40 p. 100 des créations d'entreprises. Évidemment, l'opposition a mis l'accent sur la valeur des actifs et non pas sur la valeur commerciale réelle. Les acquisitions mettent habituellement en cause des entreprises dont les actifs sont solidement établis. Quant à la valeur commerciale, elle ne reflète que les modestes frais de démarrage investis à court terme dans les nouvelles entreprises mises sur pied par des étrangers. Elle ne rendent pas compte du potentiel de croissance et de création d'emplois des nouvelles entreprises.

Entre le 1er juillet 1985 et le 31 décembre 1986, 573 nouvelles entreprises ont été créées aux termes de la Loi sur Investissement Canada. Ce sont là 573 nouveaux employeurs. Ces nouvelles entreprises ont créé des emplois. Cela démontre que le climat instauré par notre gouvernement est favorable aux investissements et à la création d'emplois, comme nous l'avions promis aux Canadiens.

Notre option et nos politiques ont permis d'instaurer un climat propice aux investissements tout en protégeant les secteurs clés. Dans le domaine des investissements, nous avons du mal à faire oublier la mauvaise impression laissée par le gouvernement précédent. Lorsque je voyage à l'étranger, j'entends constamment dire: «Le Canada est peu accueillant pour les investisseurs étrangers. Son Programme énergétique national a entraîné des expropriations et le refus de certains investissements». Nous avons perdu des emplois et des capitaux dont nous avons grand besoin. Notre industrie pétrolière a été immobilisée, ce qui a dévasté des secteurs complets de notre économie.

Je désire maintenant aborder le mandat de notre négociateur, ce dont j'ai déjà parlé à la Chambre très ouvertement et à maintes reprises. Comme je le disais, M. Reisman est mandaté par le Cabinet pour discuter des investissements reliés au commerce extérieur et pour entendre toute les propositions américaines de portée plus générale. Nous l'encourageons à le faire. Au cours de la dernière séance de négociation, les Américains n'ont pas soumis de texte mais proposé oralement, comme nous le rapportent nos négociateurs, certaines dispositions sur les investissements qui pourraient figurer dans un accord bilatéral.

Pour résumer, oui, il a été question des investissements et plus précisément des investissements reliés au commerce extérieur, que l'équipe a le mandat de négocier. Ce ne devrait pas être une surprise pour l'opposition. Les partis de l'opposition devraient plutôt s'en réjouir, car ils sont partisans, comme nous, des négociations commerciales multilatérales. Ils savent aussi que les investissements reliés au commerce font partie des négociations d'Uruguay. En signant les ententes d'Uruguay, nous nous sommes engagés à régler la question des mesures d'investissement reliées au commerce extérieur à l'échelle mondiale. Nous nous acquitterons évidemment de ces engagements sur une base bilatérale.

Je répète que, pour ce qui est des autres questions d'investissement, nos négociateurs ont reçu du Cabinet le mandat d'écouter les propositions des États-Unis pour que nous sachions exactement à quoi nous en tenir. Nous savons évidemment et la Chambre sait que les Américains réclament un accord plus vaste sur les investissements. La Chambre le sait parce que je l'ai dit ici même, il y a deux mois. J'ai déclaré que les investissements étaient aussi négociables. Tous les pays du monde libéralisent leur politique en matière d'investissements. Nous l'avons fait quand l'Agence d'examen de l'investissement étranger est devenue Investissement Canada. Le résultat a été un niveau d'investissement record de 6,8 milliards de dollars en 1986.

Jusqu'à maintenant, nous n'avons traité que de mesures d'investissement reliées au commerce extérieur. Les Américains veulent davantage. Nous les écoutons, mais nous n'avons donné aux négociateurs aucun mandat général quant à l'ensemble des investissements. Quand l'équipe de négociation sera persuadée que les propositions américaines sont bien comprises et que leur incidence sur le Canada a été bien pesée par le Cabinet, une décision sera prise. Comme dans tous les domaines de négociation, le mandat des négociateurs est défini par le Cabinet et étudié avec les premiers ministres et les gouvernements des provinces. Mes collègues et moi revoyons constamment tous les aspects de ces négociations.

Je termine en signalant que les partis de l'opposition rendent un mauvais service à la population du Canada. Ils portent des accusations sans fondement et sèment inutilement la terreur. Je demande à l'opposition de nous laisser et de laisser les négociateurs poursuivre la tâche d'assurer l'avenir du Canada par la conclusion d'un accord de libre-échange qui serve au mieux nos intérêts. Le Canada jugera si l'accord sert l'intérêt national.